

Un Parcours Unique

Dès l'obtention du diplôme de chef des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes en 2008, le formateur d'A.C. feu à l'idée de créer une formation liée à sa passion à destination des professionnels et des particuliers.

Après 13 années d'expérience en tant qu'agent de sécurité incendie puis de technico-commercial en maintenance incendie, dans tous les types de structures (ERP, IGH, ICPE, PME) et particuliers, cette idée devient une évidence.

En 2017, le formateur passe avec succès le CAP d'Agent Vérificateur d'Appareils Extincteurs (AVAE) et professionnalise ainsi sa pratique vis-à-vis du respect de la règle R4 demandée dans des cas spécifiques par les assurances.

En 2021, il obtient le diplôme de formateur certifié pour adultes et crée une formation permettant à chacun d'avoir les qualifications nécessaires afin de vérifier ses extincteurs.



L'objectif principal de cette formation étant :

D'effectuer soi-même la dotation et la maintenance de ses extincteurs afin d'optimiser les coûts tout en assurant la protection des personnes et des biens.



281A Le Grand Claye | 49610 MURS ERIGNE

Tél : 06.17.98.85.68

contact@acfeu.fr

www.acfeu.fr



Ne pas jeter sur la voie publique. Photos non contractuelles

Organisme de formation

**SPÉCIALISÉ
PROTECTION INCENDIE**

**PROFESSIONNEL
PARTICULIER**

VÉRIFICATEUR QUALIFIÉ

Formez-vous et effectuez vous-même la vérification de vos extincteurs !

Vous êtes

PROFESSIONNEL 

DEVENIR VÉRIFICATEUR QUALIFIÉ INTERNE

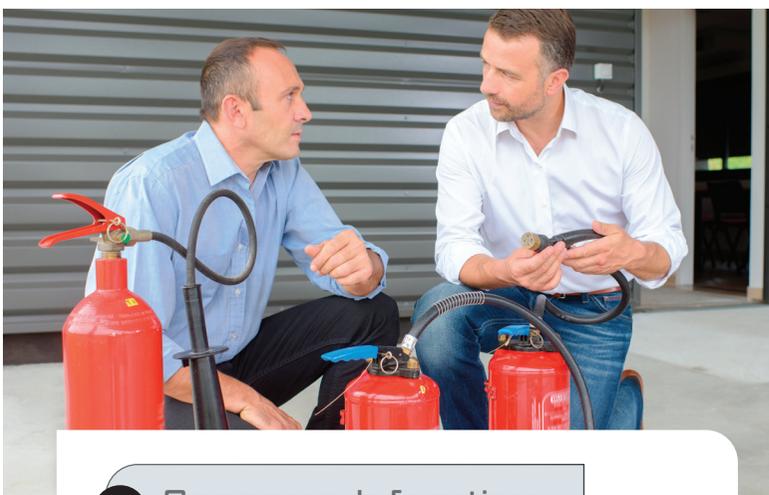
Quel que soit votre domaine d'activité et la taille de votre structure, A.C. FEU vous forme afin que vous puissiez vous-même vérifier vos extincteurs.

Etablissement Recevant du Public, Petite ou Moyenne Entreprise, Installation Classée Pour l'Environnement, Agriculteurs, chaque structure aura des conseils personnalisés.

S'adaptant à vos besoins, la formation modulable peut être exclusivement en présentiel (8h00) ou mixte (e-Learning 1h et présentiel 2h - en création).

Prise en charge financière possible. Renseignez vous auprès de votre OPCO.

Le formateur se déplace dans votre établissement afin de vous former sur les extincteurs existants et le cas échéant vous conseillera les extincteurs appropriés à vos risques.



i Programmes de formations
✓ Compétence requise

Chaque apprenant recevra nominativement :

- ▶ Un support de cours de 36 pages
- ▶ Le référentiel APSAD R4 du CNPP
- ▶ Le guide pratique de maintenance des extincteurs portatifs et mobiles d'AFNOR Certification et du FFMI
- ▶ Une attestation de compétences à remettre à votre assurance



Programmes de formations

1^{ÈRE} PARTIE : GÉNÉRALITÉS

Module 1 LE CADRE LÉGAL D'INTERVENTION

- ✓✓ **A** Obligations et responsabilités
- ✓✓ **B** Vérificateur externe ou interne
- ✓✓ **C** Certifications spécifiques
- ✓ **D** Compétences du vérificateur qualifié interne

Module 2 LES EXTINCTEURS

- ✓✓✓ **A** Les agents extincteurs
- ✓✓✓ **B** Les classes de feu
- ✓✓✓ **C** Les types d'extincteurs
- ✓✓✓ **D** La certification des extincteurs
- ✓✓ **E** Les foyers types
- ✓✓✓ **F** L'identification de l'extincteur portatif

Module 3 NAISSANCE ET EXTINCTION D'UN FEU

- ✓✓✓ **A** Triangle du feu
- ✓✓✓ **B** Les modes de propagation
- ✓✓✓ **C** Les procédés d'extinction

Module 4 LES RÉGLEMENTATIONS LIÉES À L'IMPLANTATION DES EXTINCTEURS

- ✓✓ **A** Présentation des réglementations de base
- ✓✓ **B** La norme NFS 61-919
- ✓✓ **C** Le référentiel de la règle R4
- ✓ **D** Réglementation appropriée au cas de l'apprenant

2^{ÈME} PARTIE : LA MAINTENANCE

Module 1 GÉNÉRALITÉS

- ✓✓✓ **A** Maintenance des extincteurs à pression auxiliaire
- ✓✓✓ **B** Maintenance des extincteurs à pression permanente
- ✓✓✓ **C** Maintenance des extincteurs à CO²
- ✓✓ **D** Maintenance des extincteurs mobiles
- ✓✓ **E** Spécificités techniques des additifs
- ✓✓ **F** Extincteurs dont la maintenance n'est pas acceptée

Module 2

- ✓✓ **A** Présentation du mémo de maintenance
- ✓✓ **B** Présentation du registre de sécurité
- ✓ **C** Identification des extincteurs appropriés à l'apprenant

Vous êtes

PARTICULIER 

Bien que non obligatoire, la dotation en extincteur de son domicile est vivement conseillée.

VÉRIFIER SOI-MÊME LES EXTINCTEURS PROTÉGEANT SON DOMICILE

i Programmes de formations
✓ Compétence requise

Cette formation courte vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires afin de choisir le matériel approprié aux risques de votre domicile et d'en assurer la maintenance.

- ▶ Un mémo de maintenance vous sera remis.
- ▶ Optionnel : extincteur approprié inclus.



Devenir

VÉRIFICATEUR QUALIFIÉ 
d'extincteur portatif

i Programmes de formations
✓ Compétence requise

Cette formation est destinée aux particuliers désirant approfondir leurs connaissances.

Etre capable d'effectuer la maintenance des extincteurs peut être un avantage dans un CV lors d'un recrutement.